RAPPORT ANNUEL

2025 | 2026



Table des préfets
Lanaudière

Mot de la présidente

Une voix forte pour Lanaudière

Depuis sa création, la Table des préfets a évolué; son rôle aussi. Dans une région qui connaît une croissance importante, qui se transforme rapidement et qui doit composer avec des enjeux de plus en plus complexes, la collaboration régionale n'est pas un luxe : elle est une nécessité.

L'année 2025–2026 en a été une nouvelle démonstration. Au fil des mois, la Table des préfets a porté la voix de Lanaudière sur des enjeux qui touchent directement son développement et les conditions de vie de sa population. Logement, services de proximité, immigration, développement régional, infrastructures, financement des collectivités : sur ces questions comme sur de nombreuses autres, notre responsabilité est de mettre en lumière les réalités de notre territoire et de rappeler que les décisions qui concernent Lanaudière doivent aussi être pensées AVEC Lanaudière.

Cette force collective repose d'abord sur l'engagement des membres de notre conseil d'administration. Au-delà de leurs responsabilités dans leur propre territoire, les préfètes et les préfets, les préfètes et les préfets suppléant(e)s ainsi que les directions générales des MRC de D'Autray, Les Moulins, Matawinie, Montcalm et L'Assomption choisissent de travailler ensemble, de mettre en commun leur expérience, leurs préoccupations et leur capacité d'action pour faire avancer des priorités qui dépassent les frontières municipales. C'est cette volonté d'agir collectivement et de parler d'une même voix qui nous permet d'aller plus loin comme organisation et de faire entendre les priorités de Lanaudière auprès de nos partenaires et des gouvernements.

Notre mobilisation s'est également traduite par des actions concrètes, notamment dans le cadre de la Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie et par le soutien à des projets structurants sur l'ensemble du territoire. Derrière ces actions, une même volonté : donner à Lanaudière les moyens de répondre à ses réalités et de préparer son avenir.

Cette volonté de conjuguer nos forces s'est aussi étendue au-delà de notre territoire. La collaboration qui s'amorce avec nos voisins des Laurentides ouvre une nouvelle avenue pour nos deux régions. En unissant nos voix sur des enjeux qui nous sont communs, nous pouvons accroître notre capacité à mettre de l'avant nos réalités et nos priorités. À l'approche d'une nouvelle campagne électorale, cette collaboration prendra tout son sens alors que nous continuerons de faire entendre la voix de nos territoires auprès de ceux qui auront à prendre les décisions qui les concernent.



Le prochain exercice marquera également le début d'une année particulière pour la Table des préfets, alors que nous amorcerons les célébrations de son 10e anniversaire dans sa forme actuelle. Dix ans de collaboration régionale constituent une étape importante. Ce sera l'occasion de reconnaître le travail accompli, mais surtout de regarder devant nous. Car si les enjeux changent, une chose demeure : Lanaudière a besoin d'une voix forte, rassembleuse et capable de défendre ses intérêts.

En terminant, je tiens à remercier Sébastien Nadeau pour son engagement à la présidence et pour le travail qu'il a accompli au service de Lanaudière au cours des quatre dernières années. Je suis fière de prendre le relais et de poursuivre, avec mes collègues et l'équipe de la Table des préfets, ce travail essentiel pour notre région.

Isabelle Perreault
Présidente

Conseil d'administration

Officiers

Madame Isabelle Perreault, présidente
préfet de la MRC de Matawinie

Monsieur Patrick Massé, vice-président
préfet de la MRC de Montcalm

Monsieur Guillaume Tremblay, vice-président
préfet suppléant de la MRC Les Moulins

Administrateurs

Monsieur Nicolas Dufour
préfet de la MRC de L'Assomption

Monsieur Christian Goulet
préfet de la MRC de D'Autray

Madame Audrey Boisjoly
préfète suppléante de la MRC de Matawinie

Madame Josyanne Forest
préfète suppléante de la MRC de Montcalm

Monsieur Alain Goyette
préfet suppléant de la MRC de D'Autray

Monsieur Normand Grenier
représentant de la MRC de L'Assomption

Monsieur Benoît Ladouceur
représentant de la MRC Les Moulins

Comité technique

Madame Édith Gravel
directrice générale de la MRC de Matawinie

Madame Annie-Claude Moreau
directrice générale de la MRC de Montcalm

Monsieur Joffrey Bouchard
directeur général de la MRC de L'Assomption

Monsieur Alexandre Bourdeau
directeur général de la MRC Les Moulins

Monsieur Bruno Tremblay
directeur général de la MRC de D'Autray

Madame Dominique Masse
directrice de la Table des préfets de Lanaudière

Madame Sabrina Barbeau
responsable des dossiers en développement social

Madame Anne-Marie Hétu
conseillère en développement régional

Équipe

Dominique Masse
directrice

Sabrina Barbeau
responsable des dossiers en développement social

Laurence Bourguignon Tétreault
conseillère en évaluation de projets collectifs et transfert de connaissances

Naomie Briand
conseillère en communication et marketing territorial

Stéphane Crytes
adjoint administratif

Anne-Marie Hétu
conseillère en développement régional

Maude Pelletier
conseillère en développement régional
volet développement social

Prises de position et sorties publiques

La Table des préfets de Lanaudière a porté la voix de la région sur plusieurs enjeux qui touchent directement les collectivités et les conditions de vie de la population. Par ses prises de position publiques, elle a fait valoir les réalités lanaudoises auprès des gouvernements et défendu une plus grande prise en compte des MRC et des municipalités dans les décisions qui façonnent leurs territoires. En voici un résumé.

RénoRégion : défendre l'accès à des logements adéquats



En avril 2025, la Table des préfets s'est opposée à la suspension du Programme RénoRégion, qui venait priver de soutien financier des propriétaires-occupants à faible ou modeste revenu. Elle a demandé au gouvernement du Québec de rétablir le programme, soulignant ses répercussions importantes pour plusieurs territoires lanaudois, particulièrement dans les secteurs où les solutions de logement abordable sont limitées.

Accès aux médecins de famille : demeurer vigilant

En décembre 2025, la Table des préfets a accueilli favorablement l'entente de principe conclue entre le gouvernement du Québec et la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, tout en demeurant vigilante quant à ses répercussions sur l'accès aux soins. Les élus ont notamment rappelé l'importance des groupes de médecine familiale pour une région en forte croissance démographique et marquée par une pénurie de médecins.

PEQ : préserver une main-d'œuvre essentielle aux régions

En février 2026, la Table des préfets s'est jointe aux démarches de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités concernant la fin du Programme de l'expérience québécoise, en matière d'immigration. Les élus lanaudois ont demandé l'instauration d'une clause de droits acquis pour les personnes touchées, rappelant l'importance de leur contribution à la vitalité économique et sociale de la région, surtout dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre.

FRR : des ajustements qui répondent aux représentations du milieu

La Table des préfets a également suivi de près les modifications apportées au Fonds régions et ruralité. En février 2026, elle a accueilli favorablement plusieurs ajustements annoncés par le gouvernement du Québec, notamment l'augmentation du taux de cumul de l'aide gouvernementale et des frais d'administration admissibles, ainsi que l'accélération des versements. Il a notamment été souligné que ces changements renforcent la marge de manœuvre des MRC et leur capacité à orienter les investissements en fonction des priorités de leur territoire.

Projet de loi 11 : rappeler l'importance des gouvernements de proximité



En mars 2026, la Table des préfets a fait connaître plusieurs points de vigilance concernant le projet de loi 11. Tout en reconnaissant les objectifs de simplification administrative et de compétitivité économique, les élus lanaudois ont insisté sur la nécessité de préserver la concertation territoriale, la protection de l'environnement et les compétences municipales. Ils ont notamment demandé que les MRC et les élus municipaux soient pleinement associés à l'élaboration des règlements qui découleront du projet de loi.

#PortonsLeCoeurBleu

Ces interventions témoignent de la volonté de notre organisation de faire valoir les priorités de Lanaudière et de contribuer aux réflexions qui façonnent l'avenir des collectivités. Elles illustrent également la diversité des enjeux sur lesquels les élus municipaux peuvent agir de concert lorsqu'ils choisissent de porter une position régionale commune.

Des leviers pour agir

Enveloppe régionale de soutien aux projets structurants

Bilan de l'enveloppe 2020–2025 | 1 496 600 $ investis | 15 organismes bénéficiaires

Créée par les MRC de Lanaudière via la Table des préfets, l'enveloppe régionale de soutien aux projets structurants vise à appuyer les organismes à mandat régional dans la réalisation de leurs actions et de leurs projets. Cette enveloppe est issue du Fonds régions et ruralité volet 2 de chacun des territoires de MRC.

Au cours de la période 2020–2025,
15 organismes
ont bénéficié de cette mesure :

- Développement social Lanaudière
- Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CRÉVALE)
- Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
- Philanthropie Lanaudière
- Réseau des femmes élues de Lanaudière (RFEL)
- Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
- Chambre de commerce Montcalm, pour l'Alliance des chambres de commerce de Lanaudière
- Alliance Métal Québec (AMQ)
- Lanaudière Économique
- Plein Air Lanaudière
- Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL)
- Coupe du monde de ski Val-Saint-Côme
- Culture Lanaudière
- Association forestière de Lanaudière
- Société de développement international de Lanaudière (SODIL)

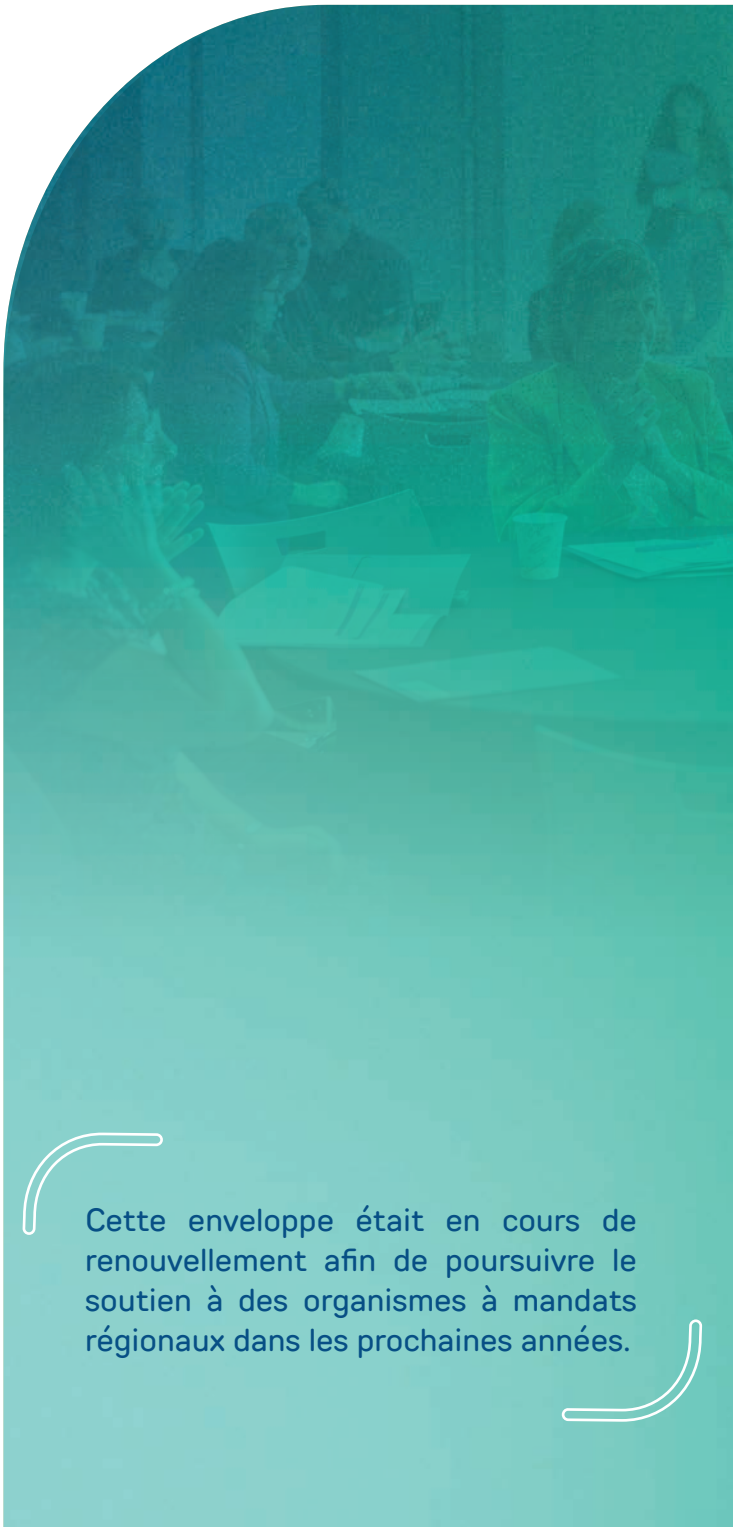

Cette enveloppe était en cours de renouvellement afin de poursuivre le soutien à des organismes à mandats régionaux dans les prochaines années.

Entente de partenariat territorial du CALQ

Bilan de l'entente 2022–2025

959 000 $
investis

48 projets
soutenus

La culture contribue pleinement à la vitalité d'un territoire. Dans Lanaudière, l'Entente de partenariat territorial avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) permet de soutenir concrètement la création, la diffusion et le développement de la carrière des artistes, des écrivaines et des écrivains d'ici.

Grâce à la contribution concertée du CALQ, des MRC de L'Assomption, de D'Autray, de Joliette, de Matawinie, de Montcalm et de L'Assomption, de Les Moulins, de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies, de Culture Lanaudière et de la Table des préfets de Lanaudière, 959 000 $ ont été investis dans le milieu culturel lanaudois entre 2022 et 2025.

L'entente poursuit un objectif clair : stimuler la création artistique, favoriser le développement et le rayonnement des artistes et des écrivains, et contribuer à leur rétention dans les collectivités lanaudoises.

Au terme de cette entente terminée en mars 2025, 48 projets ont reçu un soutien, répartis entre deux volets :

31 artistes et écrivains professionnels
Un soutien direct à la création et au développement de projets artistiques portés par des talents de Lanaudière.

17 organismes culturels
Un appui à des initiatives qui contribuent à la vitalité, à la diffusion et au développement du secteur culturel régional.

Au-delà des sommes investies, l'entente contribue ainsi à créer des conditions favorables pour que les artistes et les organismes culturels puissent créer, se développer et rayonner ici, dans Lanaudière.

Cette entente est actuellement en cours de renouvellement afin de continuer le soutien à des artistes et organismes culturels dans les prochaines années.

Entente sectorielle transitoire en agroenvironnement, innovation et agrotourisme pour le secteur bioalimentaire

2025–2027

341 496 $
investis

3 projets
soutenus

La Table des préfets de Lanaudière agit comme mandataire de l'Entente sectorielle de développement en agroalimentaire, innovation et agrotourisme pour le secteur bioalimentaire de Lanaudière 2025–2027, ayant débutée durant l'exercice 2025–2026. Conclue avec le MAPAQ, la FUPAL, Tourisme Lanaudière et les six MRC de la région dans le cadre du Fonds régions et ruralité volet 2, cette entente vise à soutenir le déploiement d'actions structurantes pour un secteur bioalimentaire innovant, durable et ancré dans le territoire.

Les projets sont portés par des organismes de la région, qui contribuent au développement du secteur bioalimentaire entre autres en agroenvironnement et en innovation. Ils visent notamment à renforcer la résilience des paysages agricoles et l'adaptation aux changements climatiques, à favoriser le développement et l'adoption de solutions technologiques adaptées aux réalités agricoles ainsi qu'à mieux définir et mettre en valeur l'identité culinaire de Lanaudière pour faire rayonner ses entreprises bioalimentaires.

L'entente 2025–2027 s'inscrit dans une démarche de transition vers l'Entente sectorielle régionale 2026–2029, qui est actuellement en cours de finalisation.

Entente sectorielle de développement en matière d'égalité

Financement obtenu :
588 000 $

Le 30 mars 2026, la Table des préfets de Lanaudière et ses partenaires, le Secrétariat à la condition féminine, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dans le cadre du Volet 2 – Développement territorial du Fonds régions et ruralité, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Santé Québec Lanaudière, les MRC de D'Autray, de L'Assomption, Les Moulins, de Matawinie et de Montcalm et la Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière, ont conclu la toute première Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Lanaudière 2026–2030.

Cette dernière vise à soutenir la mise en œuvre de projets locaux et régionaux répondant aux réalités et aux priorités lanaudoises en matière d'égalité. Elle mise sur la concertation et la mobilisation des partenaires afin de faire émerger des solutions structurantes et adaptées aux besoins du territoire.

Au total, **588 000 $ seront investis sur quatre ans** pour soutenir les initiatives qui contribueront à faire progresser l'égalité dans la région.

Entente sectorielle de développement visant le soutien à des initiatives régionales favorisant le développement et l'occupation dynamique du territoire de Lanaudière

2025–2028

Financement obtenu :
681 851 $

Cette entente régionale s'articule autour de trois volets complémentaires visant à soutenir des initiatives porteuses pour le développement et le rayonnement de Lanaudière. Elle est issue d'une collaboration inter-MRC avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Développement économique et entrepreneuriat

Soutenir des projets régionaux favorisant le développement économique, la mise en valeur de l'entrepreneuriat, la formation et la main-d'œuvre, ainsi que la professionnalisation des services d'accompagnement.

Environnement

Appuyer des projets régionaux liés aux enjeux environnementaux, en complémentarité avec les autres leviers de financement disponibles et selon les besoins du territoire.

Rayonnement régional

Soutenir des événements à fort potentiel de rayonnement pour Lanaudière, notamment par l'accueil de colloques, de congrès et d'autres rassemblements d'envergure nationale dans la région.

Bilan de la campagne
Vivez Lanaudière

Vivez Lanaudière : renforcer la mobilisation régionale

Au cours de l'exercice 2025-2026, la Stratégie de rayonnement régional Vivez Lanaudière a poursuivi son déploiement avec sa quatrième campagne nationale de notoriété à la fin de l'été, tout en amorçant un virage vers une plus grande appropriation de la marque dans la région en vue d'une prochaine phase de déploiement

Ainsi, une campagne hivernale régionale a été menée afin de créer un pont vers cette nouvelle orientation, qui vise notamment à mobiliser davantage les Lanaudoises et les Lanaudois ainsi que les milieux d'affaires autour de l'identité régionale. Vivez Lanaudière a notamment été entendue à la radio, sur les ondes de O 103,5 et de CFNJ, nos deux antennes régionales. Cette offensive s'est ajoutée aux initiatives menées dans les cinémas de la région à l'occasion du congé de fin d'année et de la relâche scolaire du printemps.

Vivez Lanaudière a également poursuivi sa collaboration avec des événements majeurs, notamment les Coupes du monde de ski acrobatique et de snowboard alpin à Val Saint-Côme ainsi que le Festival de Lanaudière, offrant à la marque une visibilité accrue auprès de publics d'ici et d'ailleurs.

Les Jeux du Québec ont également constitué une occasion privilégiée de mobiliser les acteurs du territoire autour de l'identité lanaudoise. Une grande campagne d'adhésion a été menée auprès des MRC et des municipalités de la région afin de favoriser l'utilisation et le rayonnement de la marque dans le cadre de l'événement, notamment par la distribution de chandails et une collaboration étroite avec les services des communications des municipalités. La participation a été excellente, démontrant l'intérêt des partenaires régionaux à s'approprier Vivez Lanaudière et à contribuer à son rayonnement.

L'année 2025-2026 ouvre une nouvelle étape pour Vivez Lanaudière. Après plusieurs années consacrées à faire connaître et à faire rayonner la marque, la stratégie élargit sa portée en misant davantage sur la mobilisation autour de l'identité lanaudoise, notamment auprès des citoyens et des milieux d'affaires. Cette évolution s'inscrit dans une réflexion visant à définir les prochaines orientations de Vivez Lanaudière pour la période 2026-2029 et à poursuivre son développement comme démarche rassembleuse de rayonnement régional, toujours en étroite collaboration avec ses partenaires de la première heure, Lanaudière Économique et Tourisme Lanaudière.



La Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie

Dans un contexte où les enjeux liés au logement, à la sécurité alimentaire, à la santé mentale, à l'itinérance et à l'accessibilité des services demeurent préoccupants, les partenaires de la Démarche ont poursuivi leur travail de mobilisation et de concertation afin de soutenir des actions adaptées aux réalités des communautés lanaudoises..

L'année 2025–2026 a permis le soutien à **34 projets dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité**, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale, sélectionnés parmi les 79 dossiers soumis dans le cadre d'un premier appel de projets. Le soutien à ces initiatives représente un investissement de **3,42 M$ pour la période 2025–2028**, dans des domaines tels que la sécurité alimentaire, la réussite éducative, l'habitation, le soutien psychosocial et les services de base. La description de chacun des projets est disponible sur le site Web de la Table des préfets de Lanaudière, dans la section de l'Alliance pour la solidarité.

À ces investissements s'ajoutent **2,18 M$ engagés dans le cadre de l'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon.**

La complémentarité de ces deux fonds permet d'agir à la fois sur les besoins de la population et sur les conditions qui favorisent la capacité d'agir des communautés : mieux comprendre les besoins, faire connaître les ressources, soutenir la concertation, outiller les intervenants et offrir des services aux personnes en situation de vulnérabilité.

La concertation comme levier d'action

La force de la Démarche repose sur un vaste réseau d'acteurs locaux et régionaux.

Le comité de réflexion stratégique, composé de 12 membres, est le comité d'orientation de la démarche. Cette dernière est entre autres appuyée par le comité de réflexion stratégique ainsi que par la communauté de pratique, réunissant les coordonnateurs des démarches locales et des chantiers régionaux.

Nous profitons de l'occasion pour souligner leur apport à la mobilisation, ainsi que la contribution de l'ensemble des organisations s'étant impliquées à faire vivre ces espaces de concertation.

Des comités visant l'atteinte de nos objectifs :

L'année 2025–2026 a marqué une étape dans l'intégration de la transition socioécologique (TSÉ) au sein de la Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie. Soucieux de mieux comprendre les liens entre les enjeux sociaux, environnementaux et économiques, la Table des préfets de Lanaudière et Développement social Lanaudière se sont réuni avec plusieurs acteurs régionaux afin d'amorcer une réflexion collective sur la place de la transition socioécologique au sein de la Démarche.

Le comité a agi comme espace de liaison entre plusieurs démarches structurantes, dont les plans climat des MRC, la démarche VRAC-PARC du CISSS de Lanaudière, les ententes régionales en aménagement du territoire, les travaux du Conseil régional de l'environnement ainsi que diverses initiatives en développement social. Cette mise en commun des expertises a permis d'amorcer le dialogue, de dégager une meilleure compréhension des actions en cours et d'identifier des occasions de collaboration.

Les échanges avec le réseau de la santé se sont également intensifiés, notamment dans le contexte des transformations en cours et de la mise en place de Santé Québec. Cette collaboration vise à assurer une meilleure cohérence entre les différentes planifications régionales, la Démarche lanaudoise et les enjeux liés à l'accès aux services de santé et aux services sociaux. Les travaux ont d'abord porté sur le déploiement de services de proximité. Les liens ainsi consolidés constituent un levier important pour favoriser, au cours des prochaines années, la mise en œuvre d'actions concertées au bénéfice de la population lanaudoise.

15 octobre 2025 - La Table des préfets confirme son soutien de 3,4 millions $ à 34 projets qui se déploieront dans l'ensemble de la région, soutenus financièrement grâce au Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), dans le cadre des Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.



Mieux mesurer les effets de la Démarche

L'exercice 2025-2026 a aussi permis de renforcer les bases d'une démarche d'évaluation régionale. Un cadre d'évaluation a été adopté et un comité régional a été mis sur pied afin de documenter les effets et les retombées des actions menées.

Une théorie du changement et un plan d'évaluation ont notamment été élaborés afin de mieux comprendre les résultats de la Démarche à trois niveaux : les effets des actions sur les populations et les communautés, les apprentissages collectifs liés à la concertation et à la gouvernance, ainsi que les changements observés dans certains territoires et secteurs. L'habitation et la réussite éducative ont été retenues comme premières thématiques pour approfondir cette analyse.

Cette volonté de mieux documenter les résultats s'inscrit dans une perspective d'amélioration continue : au-delà du nombre de projets soutenus ou des sommes investies, il s'agit de mieux comprendre ce que la mobilisation collective permet de changer concrètement dans les communautés et comment l'accompagner dans un contexte de pérennisation.

Afin de soutenir l'évaluation, un recensement de l'ensemble des projets financés a été réalisé et les outils de reddition de comptes ont été bonifiés. Ces ajustements permettront notamment de mieux documenter les thématiques abordées, les effets générés, le potentiel de transfert et de pérennité des actions ainsi que la participation des personnes en situation de vulnérabilité.

Pourcentage des projets qui impliquent des personnes en situation de vulnérabilité

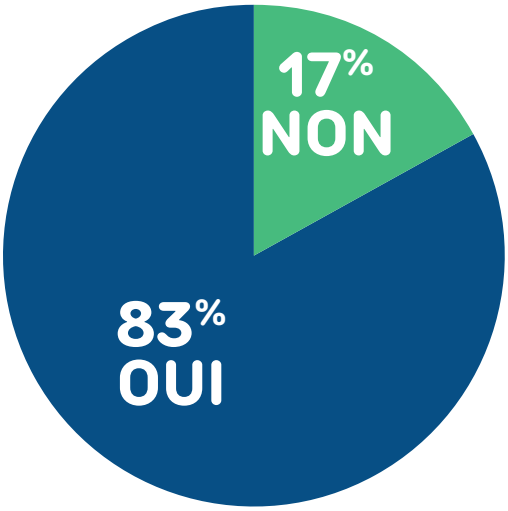

Rappelons que, combinées dans le cadre de la Démarche, ces deux ententes permettront d'injecter 20 millions de dollars dans la région d'ici 2029, afin de contribuer concrètement à l'amélioration des conditions de vie des Lanaudoises et des Lanaudois.

Analyse préliminaire des principaux constats sur les effets générés par les financements de la Démarche (Alliance et Fondation Lucie et André Chagnon)

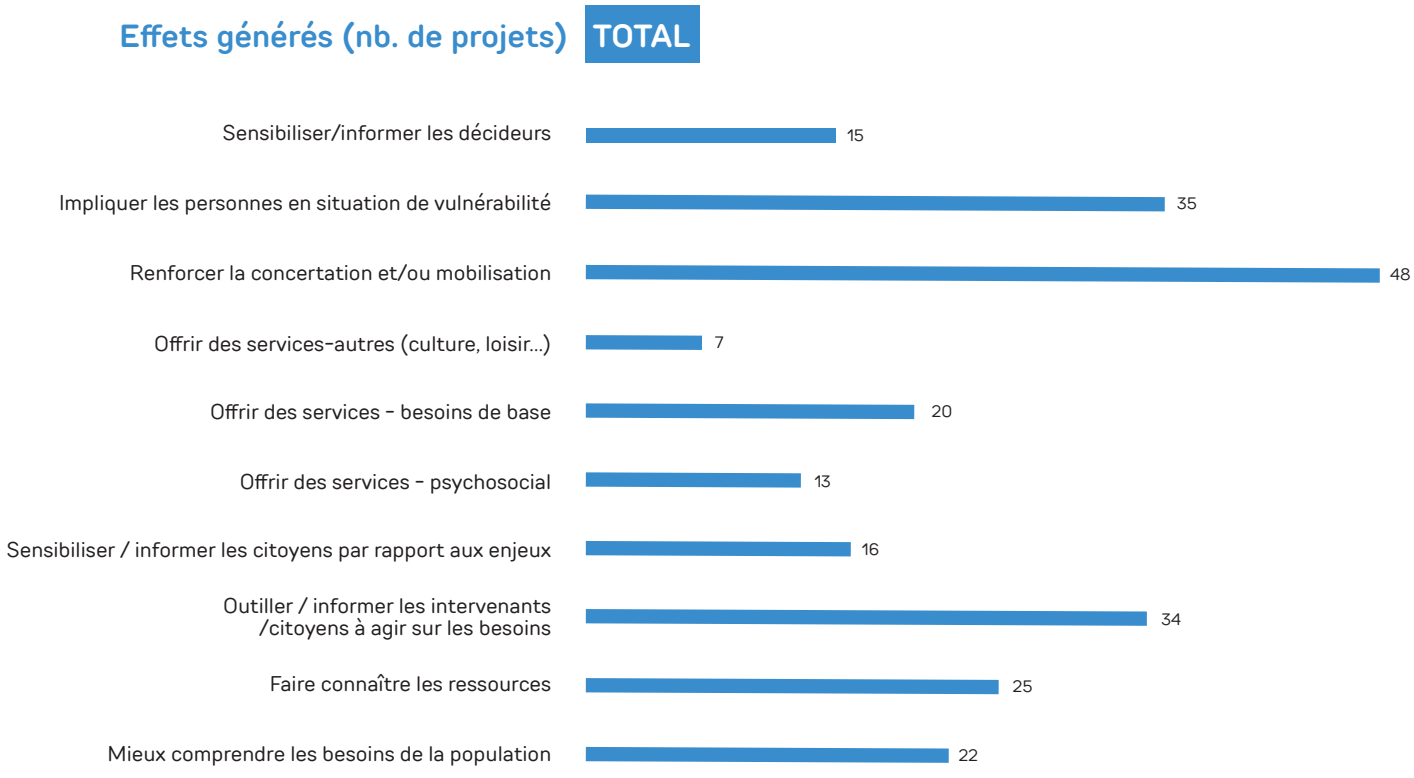

Cap sur 2029

Ce deuxième cycle de la Démarche, bien entamé déjà, est fondé sur la concertation, la complémentarité des interventions et la mobilisation des acteurs locaux et régionaux. Dans un contexte où les besoins demeurent nombreux et complexes, la Démarche lanaudoise entend continuer à soutenir les initiatives qui contribuent à améliorer les conditions de vie, tout en renforçant la capacité des collectivités à agir sur leurs propres priorités.

2025-2026 EN QUELQUES CHIFFRES

79 projets analysés

2,18 M$ engagés dans le cadre de l'entente avec la Fondation Lucie et André Chagnon

3,42 M$ investis dans 34 projets de l'Alliance pour la solidarité

163+ membres dans les chantiers régionaux

4 chantiers régionaux

363+ membres mobilisés au sein des CLDS

6 comités locaux en développement social

14 membres de la communauté de pratique

12 membres de la communauté de réflexion stratégique



Évènement COCOS-Fiduciaires, février 2026.



L'équipe de la Table des préfets a souligné les Journées de la persévérance scolaire.

la démarche

Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie

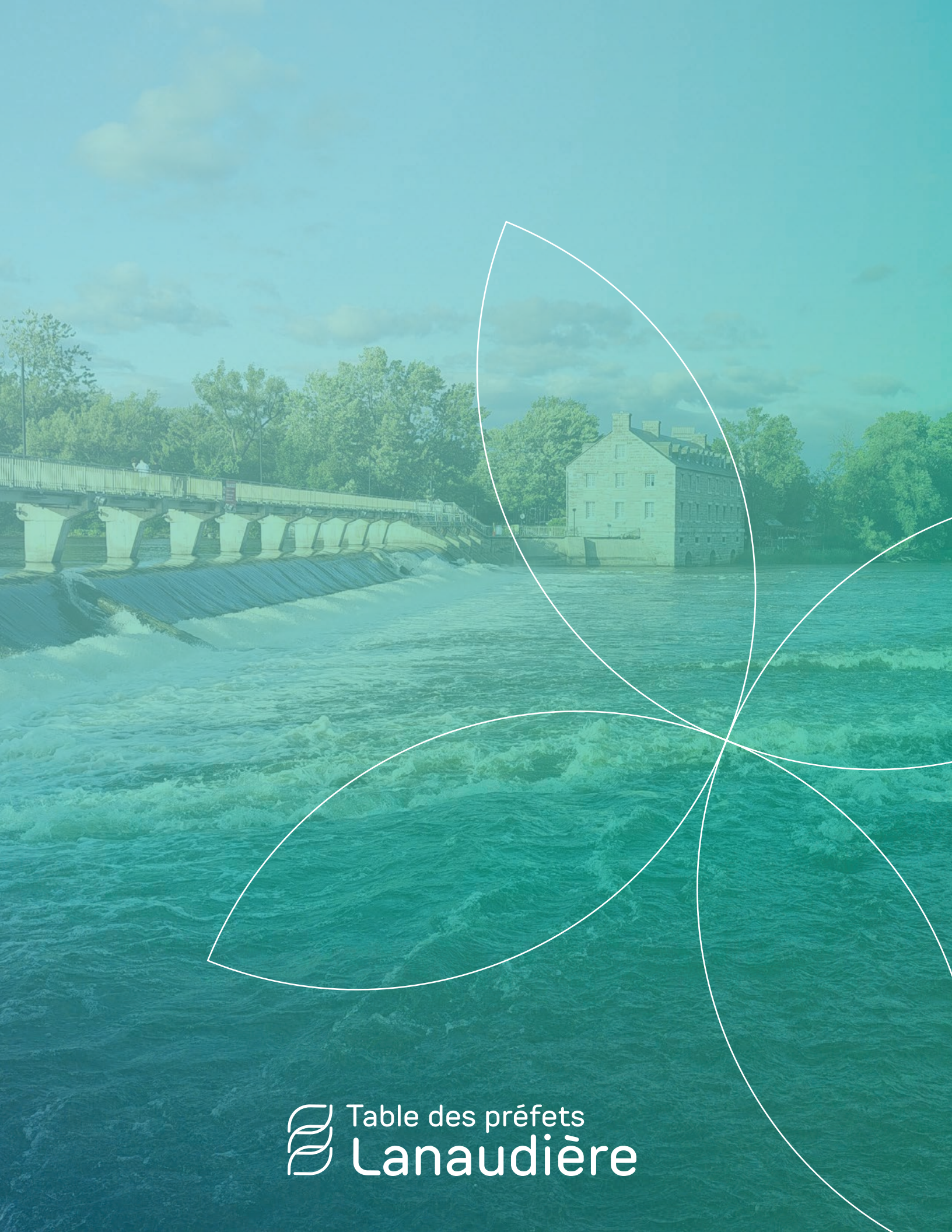

Table des préfets
Lanaudière